

**Bureau du 3 septembre 2001**

**Décision n° 2001-0125**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Acquisition de deux parcelles de terrain situées rue Capitaine Julien et appartenant à la société coopérative de production d'HLM Ain Habitat (SCP d'HLM de l'Ain)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 août 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Afin de permettre l'aménagement de la rue Capitaine Julien à Rillieux la Pape, la Communauté urbaine doit procéder à l'acquisition de deux parcelles de terrain nu cadastrées sous les numéros 32 de la section BS et 93 de la section BT, appartenant à la société coopérative de production d'HLM de l'Ain.

Ces parcelles, qui couvrent ensemble 3 798 mètres carrés, sont nécessaires à l'aménagement de la voie à laquelle elles sont déjà incorporées pour partie.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait à titre gracieux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** de 4 000 F (609,80 €) à engager pour cette opération et correspondant aux frais d'actes notariés sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,